



Tutorat de pairs, quel intérêt en matière d'apprentissage ?

Christine Berzin

► To cite this version:

Christine Berzin. Tutorat de pairs, quel intérêt en matière d'apprentissage ?. Animation & éducation, 2022, 287, 18-19 (Revue professionnelle). hal-03985052

HAL Id: hal-03985052

<https://u-picardie.hal.science/hal-03985052>

Submitted on 20 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Christine Berzin. Tutorat de pairs, quel intérêt en matière d'apprentissage ? *Animation & éducation*, 2022, n°287, pp.18-19.

Le tutorat est aujourd'hui au centre de différents dispositifs d'aide ou d'accompagnement dans différents secteurs de l'éducation et de la formation qu'il s'agisse de l'accompagnement d'un stagiaire en formation professionnelle ou encore de l'entraide entre étudiants dans le cadre de l'enseignement supérieur. On peut citer par exemple les cordées de la réussite qui proposent un accompagnement à l'orientation des collégiens ou lycéens avec entre autres l'établissement d'une relation entre un élève tutoré et un étudiant tuteur ou encore la mise en oeuvre de séances de tutorat de pairs entre des étudiants plus avancés et d'autres moins avancés dans leurs études dans le cadre du Plan réussite en licence.

Le tuteur pourra, selon les cas, être un adulte professionnel ayant un contact individuel avec le tutoré comme dans le cas du tutorat en entreprise ou encore du tutorat pédagogique exercé par un professeur principal. Dans d'autres cas, il s'agira de faire interagir un élève ou un étudiant présentant un niveau d'expertise plus avancé, avec un camarade novice. Nous parlerons alors de tutorat de pairs.

A la différence de l'apprentissage coopératif ou collaboratif dans lequel les partenaires de l'interaction poursuivent un but commun, tuteur et tutoré poursuivent des buts différents, le premier ayant pour mission d'aider son partenaire tandis que le second va bénéficier de l'aide apportée. Ils ont par contre en commun une certaine proximité sociale et cognitive qualifiée par Baudrit ¹de « congruence cognitive », plus difficile à établir dans le cadre des relations plus fortement asymétriques que sont les relations maître/élève ou formateur/apprenant.

Le recours à de tels dispositifs dans le cadre scolaire n'est pas à proprement nouveau comme en témoignent les premières expériences belges², elles-mêmes inspirées du développement aux Etats Unis du « learning through teaching » dès les années 60. Les différents ouvrages d'Alain Baudrit consacrés au tutorat rendent compte de cette multitude d'expériences anglo saxonnes. Des travaux plus expérimentaux en psychologie ont également analysé le fonctionnement de ce type d'interaction dite de tutelle. Elles ont notamment examiné un certain nombre de problématiques qui peuvent rejoindre les préoccupations des professionnels désireux de solliciter ce type d'interaction en classe. Nous évoquons ci-après quelques-unes de ces questions en convoquant différentes études que nous avons pu mener sur la question, soit dans une perspective de recherche quasi expérimentale, soit dans une perspective de recherche-action associant le chercheur et le professionnel enseignant.

Tutorat dirigé ou tutorat spontané ? Telle a pu être l'interrogation d'une équipe pédagogique ayant entrepris dans une classe maternelle multi-âges de développer ce type d'interactions³. Faut-il laisser faire les choses naturellement ou convient-il d'explicitier ce que l'on attend de chacun, voire de former le tuteur au rôle que l'on attend de lui ? Cette question rejoint la préoccupation qui a été la nôtre d'analyser le rôle joué par l'information

¹ Baudrit, A. (2002). *Le tutorat, richesses d'une méthode pédagogique*. Bruxelles : DeBoeck.

² Finkelstein, D. (1994). *Le monitorat : s'entraider pour réussir*. Paris : Hachette.

³ Berzin, C. (2006). Tutorat en classe maternelle multi-âges. In C. Berzin et G. Hoin (coord). *Analyser ses pratiques professionnelles pour évoluer*. Collection Repères pour agir. CRDP Amiens.

préalable donnée au partenaire le plus avancé, que nous nommerons l'expert, sur le rôle qu'il aura à tenir dans l'interaction vis-à-vis de son partenaire novice. Non informé de son rôle, l'expert risque de se focaliser sur la réalisation de la tâche demandée plutôt que sur l'aide à apporter à son partenaire. Libéré de cet objectif, visant en premier lieu la réussite de la tâche, qui va le conduire à prendre les choses en main, en particulier s'il perçoit une difficulté importante chez son partenaire, il pourra plus facilement se consacrer à l'explicitation de la tâche, la sollicitation et le contrôle de l'activité de son partenaire.

L'aide de l'élève tuteur sera-t-elle aussi efficace que celle de l'adulte ? Les études comparatives entre la tutelle exercée par un adulte et celle exercée par les enfants montrent que les interactions en question ont des caractéristiques différentes⁴. Les enfants pourront plus aisément s'identifier à leur pair qu'aux adultes. A la différence des adultes, les élèves tuteurs développent moins d'attentes négatives, vont avoir une proximité plus grande avec leur camarade novice et renforcer plus positivement ses réponses. Ils ont par contre une moins grande aptitude que l'adulte à apprécier le minimum d'aide requis à apporter au novice, d'où l'intérêt, en particulier chez les jeunes élèves, à les faire réfléchir sur la manière la plus appropriée d'aider. L'aide doit en effet être une aide « instrumentale » et non « substitutive », dit autrement être à même de donner les moyens de faire et non pas faire à la place de.

Soucieux d'aider son partenaire, le tuteur peut être amené à solliciter pas à pas l'activité de son camarade novice de telle sorte que l'activité cognitive de ce dernier va s'en trouver trop réduite. Une analyse en termes d'actes de langage des explicitations développées par les tuteurs a pu montrer, dans nos travaux, que les tuteurs peuvent dans certains cas mobiliser une démarche ou théorie implicite d'enseignement s'apparentant à un modèle transmissif ne sollicitant pas toujours au mieux l'activité cognitive de son partenaire.⁵ Si l'intérêt pour le tutoré de l'aide apportée paraît néanmoins assez évident, moyennant quelques précautions, en est-il de même pour le tuteur plus expérimenté ?

Quel intérêt pour le tuteur ?

Dans l'expérience en classe maternelle multi-âges évoquée précédemment, cette question avait beaucoup préoccupé les parents qui s'inquiétaient de voir les grands perdre leur temps avec les petits. Les études conduites sur l'effet tuteur sont à cet égard rassurantes. Pour reprendre la distinction piagétienne entre réussir et comprendre, c'est une chose de réussir une tâche, cela en est une autre de pouvoir expliciter son mode de résolution à autrui. Il s'agit en effet là d'un exercice requérant des dimensions métacognitives qui ne peuvent que concourir à conforter les savoirs initiaux des tuteurs. On a également pu montrer que l'expérience d'être tuteur pouvait également chez certains élèves tuteurs favoriser les capacités d'identification à l'enseignant en éprouvant d'une certaine manière sa condition.

En conclusion, comme tout dispositif pédagogique, le tutorat recèle un certain nombre d'intérêts mais aussi de limites au même titre que d'autres mécanismes socio-cognitifs d'acquisition tel que le conflit socio-cognitif évoqué dans d'autres articles de ce numéro,

⁴ Bensalah, L, Berzin, C. (2009). Les bénéfices du tutorat entre enfants. *Revue de l'orientation scolaire et professionnelle*

⁵ Berzin, C. (2010). Tutorat entre pairs et théorie implicite d'enseignement. *Revue française de pédagogie*. N°179 (73-82)

l'intérêt étant de pouvoir diversifier le recours à ces différents mécanismes et de ne pas cantonner les mêmes élèves dans une position donnée de tuteur mais de pouvoir leur donner l'occasion d'exercer alternativement l'un ou l'autre rôle de tuteur ou de tutoré. Enfin si les tuteurs peuvent avoir des aptitudes plus ou moins affirmées à exercer leur rôle, n'oublions pas que la réponse en retour du tutoré aux sollicitations du tuteur sera aussi de nature, comme dans toute situation d'interaction, à faire évoluer l'interaction d'une manière ou d'une autre.

Christine Berzin, Centre amiénois de recherche en éducation et formation, Université de Picardie Jules Verne